



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.



RÉPUBLIQUE D'AUTRICHE  
Parlement

# Cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement

Réunion en ligne, 19 et 20 août 2020  
Conférence en personne, à Vienne, 2021

## Réunion spéciale

### *Lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent : le point de vue des victimes*

*Judi 20 août 2020, 16 h 20 - 17 h 05*

#### Note d'orientation

En considération de la Journée internationale du souvenir, en hommage aux victimes du terrorisme (21 août), la réunion mettra l'accent sur les "victimes du terrorisme" et sur les mesures qui peuvent être prises, notamment par les parlementaires, pour leur apporter un soutien adéquat.

Depuis plusieurs années, l'UIP s'efforce de sensibiliser les parlements aux besoins des victimes du terrorisme, qui se comptent par millions dans le monde. Aussi, les parlements sont appelés à créer un environnement propice aux mesures législatives visant à protéger les droits des victimes, à répondre aux besoins de celles-ci et à faciliter leur réadaptation et leur réinsertion dans la société.

À l'heure actuelle, de plus en plus de pays sont touchés par le terrorisme, mais les victimes se trouvent en majeure partie dans un petit nombre d'États. Tous n'ont pas les ressources ou les capacités nécessaires pour lutter efficacement contre le terrorisme ou pour répondre aux besoins à moyen et long termes des victimes (y compris en ce qui concerne le soutien physique, psychologique, social et financier).

Les parlementaires doivent jouer un rôle important dans la promotion, la protection et le respect des droits des victimes. En tant que représentants du peuple, les parlementaires sont des acteurs clés s'agissant du soutien aux victimes du terrorisme, car ce sont eux qui adoptent la législation pertinente, allouent les budgets aux programmes de soutien aux victimes et défendent les opinions de leurs électeurs. Les parlementaires réalisent également au niveau local les engagements internationaux en faveur des victimes du terrorisme.

\* \* \* \* \*

Axes de réflexion :

- Quel rôle les parlementaires peuvent-ils jouer dans la prévention de l'extrémisme violent ?
- Quel est le rôle des autorités infranationales dans la lutte contre le terrorisme et la prise en compte des besoins des victimes ?
- Quelles mesures peuvent prendre les parlementaires au niveau international pour lutter contre le terrorisme, prévenir l'extrémisme violent et aider les victimes ? Comment le Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et les assemblées parlementaires en général peuvent-ils appuyer ces efforts ?
- Quelle est la meilleure façon pour l'ONU de collaborer avec les parlements dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ? Quelles mesures ont déjà été prises au niveau multilatéral à cet égard ?

